

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2025

RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES ET RENFORCEMENT DE LA CYBERSÉCURITÉ - (N° 1112)

Adopté

N° CS292

AMENDEMENT

présenté par
Mme Le Hénanff, rapporteure

ARTICLE 6

À l'alinéa 7, après les deux occurrences du mot :

« Union »,

insérer le mot :

« européenne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.